FORMATION ET ENSEIGNEMENTS PRIVÉS

Communiqué de presse

12 novembre 2019

Enseignement Privé

La Fep-CFDT appelle les AVS et AESH à se mobiliser le 20 novembre.

La situation est ubuesque dans l'enseignement agricole privé puisque le Ministère dont il dépend n'envisage pas de passage immédiat du statut d'AVS à celui d'AESH. Concernant les établissements sous contrat avec l'Education nationale, la situation est celle que décrit pour l'enseignement public l'intersyndicale qui appelle à la mobilisation, le 20 novembre prochain. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, la Fep et le Sgen CFDT avaient conjointement interpellé le ministère de l'Education nationale.

Contrat en CDI, amélioration des conditions de rémunération, augmentation du temps de travail grâce à la mutualisation et à la mise en place des PIAL, formation des agents… de belles promesses qui doivent être tenues.

La Fep-CFDT appelle les AVS et AESH exerçant dans l'enseignement privé à se mobiliser le 20 novembre prochain et à se faire entendre !